



**ECONOMIE SOCIALE
EN PAYS DE LA LOIRE**

**Emploi en 2008
et conjoncture**

Cécile BAZIN – Alexis GUYONVARCH
Iwanig LE VAILLANT – Jacques MALET

LES CHIFFRES CLEFS EN 2008 :

Plus de 15 000 établissements employeurs.

Près de 150 000 salariés, soit 13,4% du total des salariés privés

Plus de 2,8 milliards d'euros de salaires distribués en 2008.

Les acteurs de l'économie sociale et les décideurs publics et privés disposent désormais d'informations issues de deux types de sources complémentaires : le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES) travaille avec l'INSEE, le réseau associatif Recherches & Solidarités travaille en coopération avec l'ACOSS – URSSAF et la Mutualité sociale agricole (MSA).

Cette complémentarité est mise en œuvre dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée le 31 juillet 2009 entre le CNCRES et Recherches & Solidarités. Au-delà de l'Atlas de l'économie sociale réalisé en 2009 par le CNCRES, cette monographie régionale permet, grâce au soutien de l'Assemblée des Régions de France et de la Caisse des dépôts, d'actualiser les données de l'emploi à l'ensemble de l'année 2008, ainsi qu'en conjoncture, et pour le secteur associatif, au premier semestre 2009.

I - SOURCES ET METHODOLOGIE

Les données présentées ici sont produites dans le cadre d'une coopération pluriannuelle établie avec l'ACOSS-URSSAF et la MSA. Des critères identiques, reposant sur la catégorie juridique et sur le code activité des établissements employeurs, ont permis de réunir des informations tout à fait homogènes pour le régime général et pour le régime agricole de sécurité sociale. Elles sont également homogènes d'une année sur l'autre.

Les données présentées à l'unité près doivent être lues avec prudence, en raison de la petite marge d'erreur, toujours possible dans ce type de recensements. Les informations complètes concernant le périmètre, ainsi que la méthodologie utilisée, sont disponibles dans le cadre de l'étude nationale publiée en juin 2009.¹

II - LE POIDS DE CHACUNE DES QUATRE COMPOSANTES

Dès lors que l'Ile de France présente des résultats atypiques, il a été jugé opportun de rapporter les données régionales à la moyenne France métropolitaine, d'une part, et à la référence, hors Ile de France, d'autre part. Le lecteur pourra ainsi choisir le repère qu'il souhaite privilégier.

Tableau 1 : Les établissements employeurs

Etablissements	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Pays de la Loire	12 105	24	346	2 530	15 005
Ventilation Région	80,6%	0,2%	2,3%	16,9%	100,0%
Ventilation France	81,0%	0,5%	3,0%	15,5%	100,0%
Ventilation hors IF	79,7%	0,4%	3,1%	16,8%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La région se caractérise par une répartition des composantes de l'économie sociale relativement proche des repères nationaux. Notons toutefois une proportion légèrement plus forte des associations et un peu plus faible des fondations et des mutuelles.

¹ « Economie sociale : bilan de l'emploi en 2008 et conjoncture » – www.recherches-solidarites.org

Tableau 2 : Les salariés

Salariés	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Pays de la Loire	108 590	1 473	6 035	28 471	144 569
Ventilation Région	75,1%	1,0%	4,2%	19,7%	100,0%
Ventilation France	77,6%	2,7%	5,3%	14,4%	100,0%
Ventilation hors IDF	77,2%	2,0%	5,1%	15,7%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

La proportion des salariés associatifs est au-dessous de la moyenne nationale tandis que celle des coopératives est significativement au-dessus. Nous pouvons en déduire que les établissements correspondants, dont la proportion était conforme à la moyenne nationale, sont de taille un peu plus importante qu'ailleurs.

Tableau 3 : La masse salariale (en K €)

Masse salariale	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total
Pays de la Loire	1 847 699	29 131	160 692	789 203	2 826 726
Ventilation Région	65,4%	1,0%	5,7%	27,9%	100,0%
Ventilation France	69,1%	3,4%	7,7%	19,8%	100,0%
Ventilation hors IDF	67,9%	2,5%	7,5%	22,1%	100,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Alors que la proportion des salariés associatifs était de 75% du total de l'économie sociale, la proportion de la masse salariale correspondante est de l'ordre de 65%, seulement, compte tenu du fait qu'il existe de nombreux emplois à temps partiel dans ce secteur, notamment dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture.

Cette nouvelle répartition se fait notamment au profit des coopératives dont la masse salariale représente près de 30% de celle de l'économie sociale.

III – LES ENJEUX ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Le nombre des salariés de l'économie sociale, composante par composante, est rapporté au total des salariés du secteur privé appelé aussi concurrentiel. Les emplois publics n'ont pas été pris en compte dans la mesure où leur proportion varie très fortement d'une région à l'autre (entre 8% et 20%, voire jusqu'à 30% dans les DOM²), ce qui modifierait très sensiblement la lecture de ce repère.

METHODOLOGIE : La notion de secteur concurrentiel est ici la suivante³ : *le champ couvre l'ensemble des cotisants de tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Il est très proche de ceux de l'Unedic (hors grandes entreprises nationales) et de l'Insee (qui inclut l'emploi à domicile). La même notion a été utilisée par les services de la MSA.*

² Source : Insee, Estimations d'emploi 2006

³ Source : ACOSS STAT n°81 mai 2009. Il s'agit bien ici de salariés, non compris les travailleurs indépendants.

Le tableau suivant présente la part que représente l'emploi dans chacune des quatre composantes de l'économie sociale, en 2008, par rapport à l'ensemble des salariés du secteur privé.

Tableau 4 : part du secteur privé

Part du secteur privé	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES
Pays de la Loire	10,1%	0,1%	0,6%	2,6%	13,4%
France	9,2%	0,3%	0,7%	1,7%	11,9%
Hors Ile de France	10,1%	0,3%	0,7%	2,0%	13,1%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Pour les coopératives, la région se situe légèrement au-dessus du repère national, hors Ile de France : 2,6% des emplois privés. Concernant les associations, la proportion est la même au niveau régional qu'au niveau national : 10,1%. Globalement, l'ensemble de l'économie sociale se situe légèrement au-dessus des repères nationaux : plus d'un emploi privé sur huit.

IV – EVOLUTION 2007-2008

PRECISION METHODOLOGIQUE : La nomenclature d'activité (NAF) permet, en lien avec la notion de catégorie juridique, de déterminer le périmètre de l'économie sociale. Cette nomenclature a changé au 1^{er} janvier 2008. Les conséquences de ce changement ont été systématiquement observées, dans le cadre de la coopération entre R&S, l'ACOSS et la MSA. Pour garantir la comparabilité entre l'année 2008 et les années antérieures, une rétopolation a été organisée, à partir de la nouvelle nomenclature d'activités.

A cette occasion, plusieurs mouvements ont été observés d'une année sur l'autre, qui peuvent influencer les résultats de l'évolution : ils ne concernent que les coopératives et les mutuelles, lorsque des établissements ou des filiales, en raison de leur statut juridique (société anonyme ou groupement d'intérêt économique par exemple), entrent ou sortent du périmètre de l'économie sociale. Des échanges sont en cours, entre le CNCRES – les CRES – et l'équipe de Recherches & Solidarités, dans l'objectif de mieux appréhender le périmètre de l'économie sociale, tel qu'il a été défini, selon les critères et les moyens statistiques disponibles.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008. Pour parvenir à une comparaison pertinente, et comme indiqué précédemment, il a été construit selon des périmètres identiques pour chacune de ces deux années.

Tableau 5 : évolution du nombre de salariés entre 2007 et 2008

	Associations	Fondations	Mutuelles	Coopératives	Total ES	Privé
Pays de la Loire	2,7%	1,4%	-4,2%	-1,4%	1,5%	1,6%
France	1,9%	1,1%	-3,9%	-2,1%	1,0%	1,1%
Hors Ile de France	2,1%	0,3%	-3,8%	-1,9%	1,1%	1,0%

Sources : ACOSS-URSSAF – MSA – Traitement R & S.

Au bilan, l'emploi de l'économie sociale de la région a évolué de 1,5% en 2008, alors que l'emploi privé régional se situait en hausse de 1,6%, plus fortement qu'au plan national. Au sein de l'économie sociale, les associations ont vu leur nombre de salariés progresser de 2,7%, plus fortement qu'au plan national. Les fondations et les coopératives

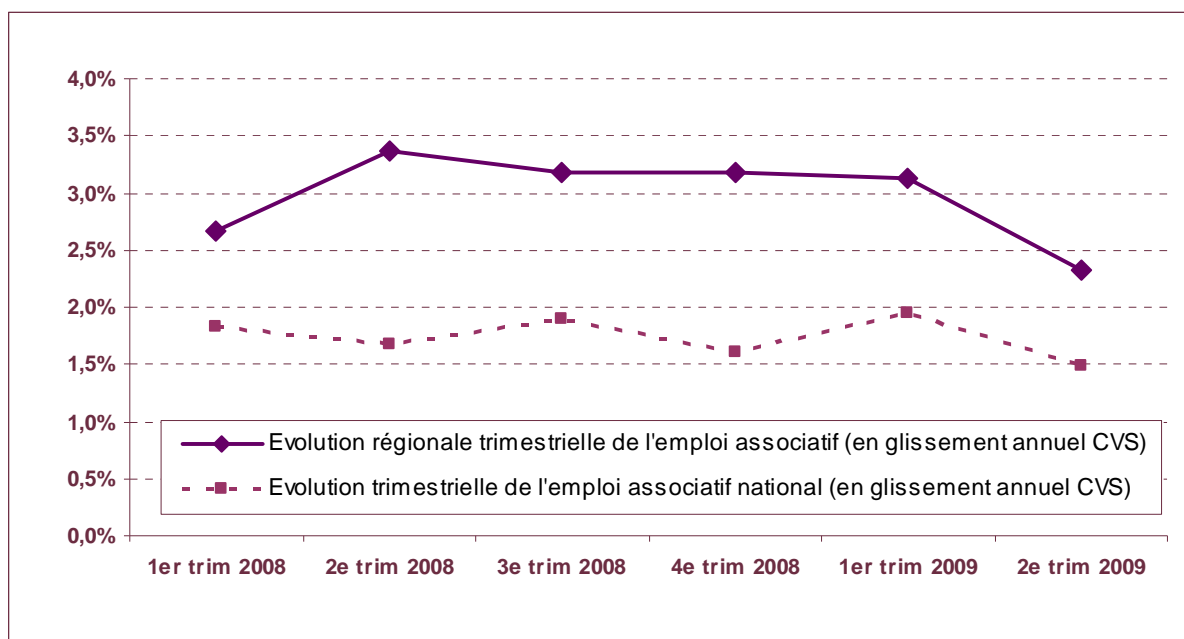
présentent également des évolutions plus favorables que pour l'ensemble de la France tandis que les mutuelles perdent un peu plus d'emploi.

V – LA CONJONCTURE

PRECISION METHODOLOGIQUE : Compte tenu des variations observées dans le groupe des coopératives et dans celui des mutuelles, notamment du fait des changements de statuts juridiques, ce suivi de conjoncture porte sur le groupe des associations, dont le périmètre est bien maîtrisé.

L'observation des données est trimestrielle, en glissement annuel corrigé des variations saisonnières. Cette méthode – pratiquée par l'ACOSS pour l'ensemble de ses suivis de conjoncture – permet de corriger les séries, notamment de l'impact des versements de primes et des fluctuations saisonnières de l'emploi.

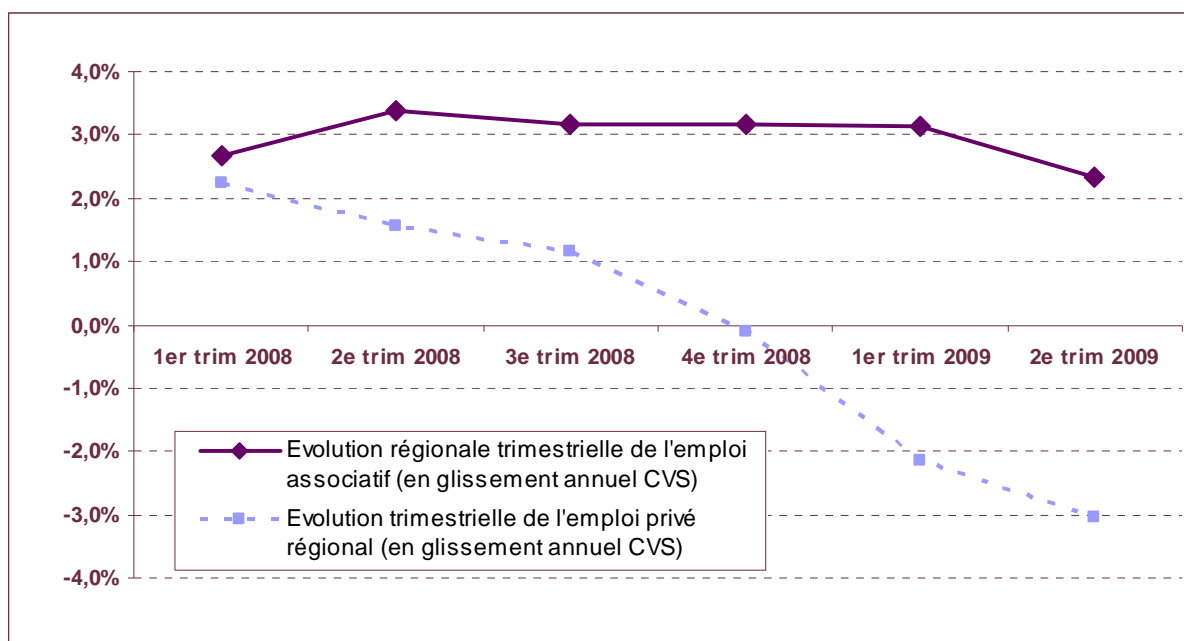
Ce premier graphique présente l'évolution de l'emploi dans le secteur associatif de la région, comparée à l'évolution de l'emploi associatif national. Chaque trimestre est comparé au même trimestre de l'année N - 1, après correction des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

L'emploi associatif régional évolue toujours plus fortement que l'ensemble national. L'écart entre les deux courbes approche même parfois les deux points de croissance.

Un deuxième graphique permet de rapprocher l'évolution de l'emploi associatif de la région à celle de l'ensemble de l'emploi privé, au sein de cette même région. Il est également construit à partir du glissement annuel, corrigé des variations saisonnières.



Sources : ACOSS-URSSAF – Traitement R & S.

L'emploi associatif contraste avec l'emploi privé dans son ensemble. En effet, ce dernier présente une tendance à la baisse avec un repli, au cours des deux premiers trimestres 2009. L'ensemble de l'emploi privé retrouve une évolution proche de la tendance nationale en 2009 après s'être comporté plus favorablement en 2008.

VI – LES SPECIFICITES REGIONALES

La région se caractérise par une présence du salariat associatif dans la moyenne (10,1% pour la région, comme pour le national) et par une proportion de l'emploi coopératif légèrement supérieure à la moyenne (2,6% contre 2,0%), ce qui permet à l'ensemble de l'économie sociale de représenter 13,4% du total des salariés privés.

La région connaît des difficultés, avec un emploi privé qui diminue de la même manière qu'au plan national. Dans ce contexte, le secteur de l'économie sociale représente un enjeu économique fort, notamment grâce aux associations qui présentent un bon dynamisme et aux coopératives qui semblent moins touchées que sur le plan national.

N'oublions pas, non plus, qu'au-delà du lien social que développent les associations, les fondations, les mutuelles et les coopératives, les emplois correspondants sont fortement ancrés au territoire et sont pour la plupart à l'abri de toute délocalisation.

